



POUR UNE AGRICULTURE ET UNE ALIMENTATION DE PROXIMITÉ DANS L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE - ÉTAT DES LIEUX ET PROPOSITIONS -

Par :

Michel BUISSON (Agroéconomiste indépendant membre de PASSE-JARDINS)

Béatrice CHARRE (Ingénieure des Techniques Agricoles Codirectrice de PASSE-JARDINS)

Gilles TAULEMESSE (Ingénieur en Agriculture, Administrateur de PASSE-JARDINS)

La qualité de vie dans une grande métropole fait partie de son attractivité. La présence d'espaces verts, d'arbres, de jardins, tant floraux que potagers, d'espaces agricoles protégés, l'absence de friches et d'espaces délaissés, sont autant de signes révélateurs de l'intérêt que porte une ville au « bien-vivre ». Concourt à ce besoin vital tout encouragement à cultiver en ville et en péri-urbain. L'alimentation saine est le premier besoin naturel de l'espèce humaine. Ce « bien commun » est central dans nos modes de vie individuels et collectifs.

Le « droit à l'alimentation » est l'un des droits consacrés à l'article 11 du PIDESC (*Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, 1966*). Ce droit est « *réalisé lorsque chaque homme, femme, enfant, seul ou en communauté avec d'autres, a physiquement et économiquement accès à tout moment à une nourriture suffisante ou aux moyens de se la procurer* ». Cette définition a depuis été précisée et complétée autour de la notion de droit « à une nourriture adéquate » incluant des éléments de qualité, de respect de préférences alimentaires ... ¹

LE PASSEJARDINS

131 rue Challemel Lacour 69008 Lyon

04 78 00 22 59 – contact@lepassejardins.fr – www.lepassejardins.fr

Organisme de formation enregistré à la préfecture du Rhône N°82690694069 – SIRET 421 959 875 00020 – APE 9499Z

1 - 06/2017

Dans les domaines de la consommation, de l'alimentation, de la production agricole, on constate depuis quelques années plus que des « frémissements », de profondes évolutions; et plus personne ne nie qu'il va falloir changer en profondeur nos comportements, de plus en plus de gens pensent que c'est possible, que c'est indispensable... De nombreuses initiatives citoyennes attestent de cette nécessité. Les jardins partagés, notamment, en témoignent...

Nous avons pris en France un retard certain.

Regardons Toronto (Canada) : depuis des années (des décennies?) la ville de Toronto encourage et soutient de façon volontariste les initiatives relatives à l'agriculture urbaine et péri-urbaine, ainsi qu'au maraîchage et au jardinage.

Sous des formes organisationnelles variées (commerciales, professionnelles, amateurs, à but social et non lucratif...) des dizaines de groupes de tous âges et de tous milieux sociaux développent de façon significative la production alimentaire urbaine ou péri-urbaine.

Les productions végétales sont prédominantes mais il y a aussi beaucoup de miel, d'aquaculture (poissons) et de poulaillers pour les œufs...

En France, producteurs professionnels (maraîchers, horticulteurs, éleveurs...) et jardiniers amateurs n'ont pas attendu les incitations des pouvoirs publics (encore bien timides et limitées) pour proposer aux consommateurs urbains des produits de qualité livrés directement et rapidement. Marchés de quartier, AMAP, magasins de producteurs, sites internet de producteurs, coopératives de consommateurs, font de plus en plus partie de notre quotidien en milieu urbain, notamment dans la Métropole lyonnaise.

Et l'auto-production des jardiniers amateurs? Elle représente des tonnages importants difficiles à quantifier malgré l'incitation à peser les productions des jardins partagés.

Est-il possible – et souhaitable – de développer la production alimentaire, tant professionnelle que privée en zone urbaine et péri-urbaine? Toute la demande actuelle des consommateurs le démontre, de plus en plus on veut savoir ce que l'on consomme: fraîcheur, qualité organoleptique, traitements subis, variétés, durée de conservation, lieux et mode de production... Les raisons sont multiples de vouloir favoriser l'accroissement des productions alimentaires de qualité et de proximité :

- Raisons écologiques : réduire l'empreinte carbone, limiter les distances de transport...
- Raisons nutritionnelles : consommer de plus en plus de produits ultra-frais dont on connaît la provenance, le mode de culture et dont on apprécie la saveur et le goût.
- Raisons économiques : création d'activité et d'emploi, sécuriser l'approvisionnement d'une métropole, même très partiellement, en cas d'imprévu (climatiques, conflits sociaux ou autres, pénuries...) et donc augmenter sa résilience.
- Raisons sociales : développer l'autoproduction en jardinage c'est réduire les coûts alimentaires et alléger les petits budgets, favoriser la constitution de groupes de solidarité, rompre l'isolement...
- Raisons de santé : à travers la qualité et la fraîcheur des récoltes locales et par l'exercice physique au grand air, réduire le stress urbain...
- Raisons éthiques : la présence de la « nature en ville » participe à conserver des espaces verts non bétonnés, incite à consommer plus de fruits et légumes...

LE PASSEJARDINS

131 rue Challemeil Lacour 69008 Lyon

04 78 00 22 59 – contact@lepassejardins.fr – www.lepassejardins.fr

Organisme de formation enregistré à la préfecture du Rhône N°82690694069 – SIRET 421 959 875 00020 – APE 9499Z

2 - 06/2017

1 ÉTAT DES LIEUX DES FORMES DE PRODUCTION ALIMENTAIRE DANS L'URBAIN (INTRA-URBAIN ET PÉRI-URBAIN)

L'agriculture (dite) urbaine de l'agglomération lyonnaise comporte deux parties distinctes ; pour faire simple, de la production alimentaire (légumes, fruits, miel) dans la partie réellement urbaine, et dans l'autre partie, périurbaine, une agriculture au sens classique du terme. Mais ces deux parties doivent être considérées et traitées comme complémentaires dans un projet alimentaire d'agglomération.

Il faut, pour cela, bien saisir la nature propre de chacune d'elles, pour dans une perspective écologique et sociale, penser et appliquer une politique sur l'ensemble du Grand Lyon, dans le cadre des nouvelles fonctions de la Métropole.

1/1 UNE GRANDE DIVERSITÉ DANS L'INTRA-URBAIN

Les formes de production alimentaire dans l'urbain restent très diverses, allant de l'autoproduction à la vente : ce sont les jardins privés, les jardins familiaux, les jardins partagés, les jardins d'insertion sociale, les associations de consommateurs salariant un producteur, les entreprises maraîchères d'insertion (*Jardins de Cocagne*) et enfin les Exploitations en vente locale.

Si on exclut les jardins privés et les exploitations en vente locale nous comptabilisons près d'une centaine d'hectare pour un potentiel de environ 1000 tonnes de fruits et légumes (0,0003 % des besoins). Le potentiel n'est pas réalisé car les jardiniers ne pèsent pas leur production et des marges de progrès existent.

Cette production certes faible en quantité n'en est pas moins symbolique et intéressante en terme de qualité. Avec le soutien de la *Métropole de Lyon*, le PASSE-JARDINS développe un programme de formation des jardiniers sur le maraîchage urbain permaculturel pour réaliser au mieux ce potentiel de production.

EXEMPLES SIGNIFICATIFS

Nous nous focaliserons sur quatre exemples significatifs :

- **les jardins familiaux** en pied d'immeuble (*Les jardins de La Balme* à Vaulx-en-Velin),
- **les jardins partagés** dans la ville dense (*Brin d'Guill'* à Lyon7),
- **les jardins d'insertion sociale** (*L'Envol* à Vénissieux – Visité lors des journées JNAU 2017),
- **les associations de consommateurs** salariant un producteur (*Les Pot'iront* à Décines – Visité lors des journées JNAU 2017)

► LES JARDINS DE LA BALME

Dans un quartier d'habitat social en Politique de la Ville à Vaulx-en-Velin

Dans ce quartier populaire, les habitants se réapproprient leur alimentation et leurs espaces extérieurs en pied d'immeuble.

Le quartier de la Balme est constitué de logements sociaux gérés par le bailleur *Alliade Habitat*. À la demande des habitants, des parcelles de jardins familiaux en pied des immeubles ont été créés en 2015. Accompagnée par le PASSE-JARDINS, une association d'habitants s'est créée pour gérer les 28 parcelles et permettre une réappropriation des espaces extérieurs par les résidents. Ces jardins en l'espace de deux

LE PASSEJARDINS

131 rue Challemel Lacour 69008 Lyon

04 78 00 22 59 – contact@lepassejardins.fr – www.lepassejardins.fr

Organisme de formation enregistré à la préfecture du Rhône N°82690694069 – SIRET 421 959 875 00020 – APE 9499Z

3 - 06/2017

ans, sont devenus très productifs et constituent un vrai apport alimentaire pour les familles bénéficiaires qui cultivent ici essentiellement des légumes venant de leurs pays d'origine, et qu'elles ne trouvent pas facilement sur place. L'enthousiasme des habitants est fort, le projet réconcilie autoproduction alimentaire et lien social, une pratique très riche en échanges humains pour le quartier.

► JARDINS BRIN D'GUILL'

*Jardins partagés d'habitants à la Guillotière - Lyon 7^{ème}
Le quartier jardiné par ses habitants dans la ville dense*

Ce quartier de centre ville dense en habitations est ici jardiné par ses habitants ; il présente depuis 2002 des actions remarquables de végétalisation participative réalisées à l'échelle du micro-quartier très minéral. Sur ce périmètre, longtemps inscrit dans un projet de renouvellement urbain, les jardins s'installent sur des friches issues de démolitions, en attente d'aménagement. Les acteurs du quartier ont ici voulu se réapproprier l'espace public par des actions de végétalisation, qui seront portées et validées au-delà de la rénovation finale de la place Mazagran... au delà du provisoire expérimental.

Le *Jardin d'Amaranthes* est une création artistique (E.Louisgrand / Roger Tator-2002-2007) ; par son code graphique fort, il « habitue » depuis 2002 les habitants à la présence de la pratique jardinière jusqu'alors insolite en pleine terre et de plus... en centre ville. Par son écrin de verdure, il « propose » des pistes sur le projet d'aménagement en gestation; une phase de transition sera assurée avec les habitants par l'artiste E.Louisgrand pour le passage de la gestion jardinière à *Brin d'Guill'* en 2007 .

Brin d'Guill' (2004) est une association d'habitants-jardiniers créée avec l'objectif de végétaliser les nombreux espaces urbains délaissés, répondant ainsi à une forte demande de verdure/espaces de vie des riverains. *Petits Brins Urbains* (depuis 2006 avec les *Espaces Verts*), est une action de prolifération végétale participative dans les rues sur des jardinières creusées dans le bitume,... et occupation végétale de tout espace ou « micro-jardin » en mesure d'accueillir des plantes (façades, failles, murs...)

Toutes les actions jardinières sont dans ce cadre utilisées pour leur potentiel socialisant, elles appellent naturellement une participation active, parfois spontanée et font partie du paysage quotidien des habitants. La présence temporelle sur les friches s'est avérée très bénéfique comme espace d'expérimentation et d'expression citoyenne vivante qui a pris de multiples formes (compost avec collecte, échanges, art vivant...).

L'enjeu de pérenniser la présence des jardins partagés d'habitants dans le projet de la rénovation définitive est réussi : les riverains ont su affirmer leur attachement à des aménagements jusqu'alors considérés comme provisoires, les jardins ont été la préfiguration des espaces publics aujourd'hui en place.

► L'ENVOL

Jardin d'insertion sociale dans un quartier en Politique de la Ville à Vénissieux

Le jardin de *l'Envol* s'implante sur une surface de 2700 m² en bas du plateau des Minguettes. C'est un lieu de jardinage sur une grande parcelle cultivée ensemble qui a comme mission l'insertion sociale.

Avec l'utilisation du jardinage, il vise le développement de la personne par le groupe. Sa vocation est d'offrir du temps et un espace aux participants/jardiniers afin qu'ils puissent se ressourcer, créer des liens sociaux, s'inscrire dans une activité productive partagée et dans une dynamique de projet.

Encadrée par une animatrice du PASSE-JARDINS trois demi-journées par semaine, la production en maraîchage permaculturel est de 2,5 tonnes/an, répartie en panier hebdomadaire pour les participants.

Plantations de plein air, serres, ruche et poulailler sont ainsi répartis çà et là dans le jardin ; le travail est toujours réalisé collectivement dans un esprit de convivialité. Chacun est ici invité à participer ... pour créer un lieu nourricier et de bien vivre dans le quartier.

LE PASSEJARDINS

131 rue Challemel Lacour 69008 Lyon

04 78 00 22 59 – contact@lepassejardins.fr – www.lepassejardins.fr

Organisme de formation enregistré à la préfecture du Rhône N°82690694069 – SIRET 421 959 875 00020 – APE 9499Z

4 - 06/2017

► **ASSOCIATION LES POT'IRONT à Décines**
Le jardin de maraîchage dans la ville-lisière

Dans le cadre du réseau vert du SCOT, la ville de Décines est et restera une zone maraîchère. 22 hectares seront achetés pour l'installation de 5 à 10 nouveaux agriculteurs en 10 ans, qui seront encouragés à développer des circuits courts. En 2009 l'association *Les Pot'iront* a obtenu la mise à disposition de 3 hectares de terres maraîchères pour développer un jardin de maraîchage, qui s'inspire du modèle de *Côté jardin* présent dans l'ouest lyonnais depuis 1989 et du modèle des *Jardins de Cocagne* de Genève.

Les cotisations versées par les 105 adhérents constituent le budget de l'association ; elles financent les salaires de maraîchers professionnels (permanent 0,6 ETP - saisonnier 0,3 ETP) et le fonctionnement de l'activité. Les adhérents s'engagent annuellement pour des journées de travail et en contre-partie reçoivent un panier hebdomadaire de légumes produits en agriculture biologique.

Ce modèle est donc autonome économiquement.

Cet exemple nous présente une nouvelle forme de production agricole qui interroge les réflexions actuelles sur l'agriculture urbaine et sur la production/consommation par des circuits courts. Il ouvre également des perspectives sur l'utilisation des terres non urbanisables à la lisière de la Ville et des terres agricoles péri-urbaines.

LA CONTRIBUTION DES JARDINS AU «BIEN-VIVRE» EN VILLE

Le PASSE-JARDINS soutient ces jardins qui sont des espaces transitionnels: un entre-deux, entre le public et le privé, le professionnel et le loisir, la nature en ville et l'agriculture urbaine. Ils sont donc des outils de la transition climatique, écologique et sociale que nous vivons.

Nous visons le renforcement de la citoyenneté et une réappropriation de l'alimentation pour tous dans un projet alimentaire écologique et social, dans une dynamique urbaine. Ces jardins constituent pour ce projet alimentaire des outils très productifs en terme social et citoyen.

NON AUX "FERMES" URBAINES

Tout d'abord on peut regretter cette appellation visant à masquer la réalité :

Il ne s'agit ni de "fermes", ni d'agriculture, il s'agit d'usines !

Certes, selon Laurent Urban (Sans transition n°4), il est envisageable d'arriver à une maîtrise des techniques permettant d'obtenir des aliments (fruits compris) de même qualité gustative qu'en milieu ouvert.

Certes, cette technologie doit permettre d'éviter le recours aux pesticides.

Nous sommes cependant totalement opposés à ce mode de production pour deux raisons :

- *il implique une forte consommation d'énergie électrique (éclairage/climatisation) en place de l'énergie solaire,*
- *il s'inscrit dans d'une nouvelle étape en matière d'artificialisation de la production des biens alimentaires avec suppression du lien nourriture/nature, instauration d'une fausse proximité, ...*

Ne laissons pas le capitalisme, fut-il vert, aboutir à une réelle industrialisation la production alimentaire.

Un débat public s'impose !

LE PASSEJARDINS

131 rue Challemel Lacour 69008 Lyon

04 78 00 22 59 – contact@lepassejardins.fr – www.lepassejardins.fr

Organisme de formation enregistré à la préfecture du Rhône N°82690694069 – SIRET 421 959 875 00020 – APE 9499Z

5 - 06/2017

JARDINER LE LIEN SOCIAL ET LA CITOYENNETÉ SUR LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE : LE JARDIN CITOYEN

Les jardins que nous avons présentés sont écologiquement conçus, construits et cultivés collectivement par les habitants.

S'impliquer dans la création d'un jardin (parfois être initiateur du jardin) conduit les habitants à prendre conscience de leur rôle de citoyen (devenir habitant de la Cité).

Ainsi à travers les jardins et au-delà de la concertation, les habitants deviennent acteur de la construction et de la gestion de la métropole. Le jardin et le jardinage suscitent de l'intérêt chez les enfants, leurs parents et leurs grands-parents quel que soit leur origine sociale, culturelle ou leur handicap. Il permet de rassembler les générations et les cultures, de tisser concrètement des liens intergénérationnels et interculturels sur un même territoire. Les temps d'animation et de convivialité organisés régulièrement dans tous les jardins sont le garant de liens qui ont tendance à se diluer, voire à se perdre, dans le minéral urbain.

Le jardin est un outil de développement social urbain. Il constitue un terreau où se développent les valeurs d'entraide et de solidarité.

Les jardins collectifs, des territoires où régneraient la paix sociale et l'entraide? Comme ailleurs, tensions et conflits fleurissent aussi dans les jardins. Mais chaque participant est volontaire et trouve un intérêt, ce qui fait du jardin un support de médiation sociale.

L'enjeu pour les gestionnaires de la métropole est de mettre à disposition des habitants des ressources et des compétences de médiation, de créer à travers ces jardins un maillage de lieux de médiation sociale où se régulent les conflits de la Cité.

AUTOPRODUCTION ET BIODIVERSITÉ ALIMENTAIRE

Tous les jardins présentés en amont, chacun à leur manière, stimulent le brassage de la biodiversité sauvage cultivée et nourricière.

- Les jardins de *Brin d'Guill'* accueillent une biodiversité contrastée sur des sols artificialisés et délaissés. Les jardiniers cultivent une multitude de plantes domestiques ou spontanées aussi variées que les adhérents. Les îlots jardinés sont denses et variés en population végétale, à l'image des îlots construits du cœur de la ville.

- Les jardins de *La Balme* créés sur les espaces verts d'un quartier d'habitat social les a transformés en un site très productif et une biodiversité cultivée venant des quatre coins de la planète comme les jardiniers-habitants. Ils adoptent des pratiques de jardinage écologique, qu'ils mêlent aux techniques jardinières et à la biodiversité riche de leur pays d'origine.

- Les jardins de *l'Envol* et des *Pot'iront* ont une vocation vivrière. Ils mettent en culture et font revivre de nombreuses variétés potagères et fruitières traditionnelles du terroir lyonnais. Ils protègent et animent la biodiversité comestible de la Métropole lyonnaise, patrimoine précieux pour une des capitales de la gastronomie.

UNE RÉPONSE AUX ENJEUX DE LA MÉTROPOLE DE DEMAIN

Tous ces jardins nous montrent que le jardin(age) dans la métropole a une légitimité en terme de biodiversité et d'écologie urbaine, de lien social, et d'autonomie alimentaire ; ils sont des réponses aux enjeux de la métropole de demain qui sera plus dense.

Or comme l'a préconisé le *Conseil de Développement du Grand Lyon*, l'acceptabilité de la densité par les citoyens passe par la pénétration de la nature dans la ville et la généralisation des espaces favorisant « le vivre ensemble ».

La ville dense est encore trop souvent synonyme de ville minérale. Le développement des jardins collectifs en complément à la densification de la ville répondrait à ce double enjeu pour une meilleure « habitabilité » de la Ville de demain. Ces objectifs de qualité du territoire et de vie sont aussi ceux du périurbain.

LE PASSEJARDINS

131 rue Challemel Lacour 69008 Lyon

04 78 00 22 59 – contact@lepassejardins.fr – www.lepassejardins.fr

Organisme de formation enregistré à la préfecture du Rhône N°82690694069 – SIRET 421 959 875 00020 – APE 9499Z

6 - 06/2017

1/2 EN PÉRIURBAIN

Depuis les années 80, marquées par une première initiative avec la mise en œuvre du programme agricole de la *Région Urbaine de Lyon* (RUL), beaucoup de choses ont changé dans le bon sens : les problématiques, les informations disponibles, les pratiques, les politiques. De nombreux problèmes demeurent mais il devrait être possible de les résoudre assez facilement sur la base des dynamiques actuelles.

QUELQUES DONNÉES SUR L'AGRICULTURE DU GRAND LYON²

(Source : chiffres-clefs agriculture; Métropole de Lyon)

En 2010, les espaces agricoles 12280³ ha de SAU représentaient 24 % du territoire du *Grand Lyon* (51 921ha) et 57% des espaces non artificialisés (21 554ha). Ces deux données situent l'importance de l'agriculture pour la Métropole.

- Les « grandes cultures » à l'est, inscrites dans des filières longues (66 % de la SAU, 38 % des exploitations et 28 % de l'emploi)

- Le maraîchage, à l'ouest, avec forte présence des circuits courts (respectivement moins de 5 %, 18 % et 32 %).

De 2000 à 2010 : la SAU a diminué de 13 % (contre 7,6 % pour le département), en raison notamment de l'artificialisation de 858 ha d'espaces agricoles et naturels (donc pas exclusivement agricoles).

Le nombre d'exploitations (321 en 2010) a diminué de 44 % soit plus vite que pour France entière (26 %), le nombre d'équivalents emplois (677 UTA) est de 31 %.

On peut noter deux spécificités de l'emploi périurbain de Lyon par rapport à France entière :

- Une hausse du nombre moyen d'emplois par exploitation, contrairement à une stabilité
- Un taux beaucoup plus élevé de salariés (45 %, contre 20 %), qui résulte notamment d'une baisse moins rapide de ce statut (-18 %) que celui de l'emploi familial (- 40 %).

Deux orientations de production dominant, contrastées dans leur localisation (voir carte), dans les modes de vente et leur combinaison productive : Ces deux orientations sont donc très différentes sur le plan de leur système de production, en plus de l'être sur celui de leur localisation. On note une certaine pérennité en « grandes cultures » et un développement en maraîchage, alors que l'arboriculture et l'élevage herbivore déclinent. Ces éléments de situation peuvent expliquer une certaine difficulté pour la diversification des terroirs et des exploitations.

Cependant, certaines formes de diversification et de vente sont très liées à la proximité du grand bassin de consommation : 68 % des exploitations pratiquent une activité de diversification, parmi elles, 22 % réalisent du travail à façon. 40 % sont impliquées dans un circuit court, plus de 50 % d'entre elles y réalisant plus de 75 % de leur chiffre d'affaires, dont pour une grande part en vente directe. Cette activité est présente dans 62 % des projets d'installation. Par contre, les parts d'exploitations en Bio et sous autres labels sont faibles.

SITUATION PÉRIURBAINE : AVANTAGES ET DIFFICULTÉS⁴

Cette situation, au cœur ou à proximité de l'agglomération, se traduit dans deux contradictions liées à la pression urbaine et à l'importance du bassin de consommation.

La première concerne le foncier et ses usages face aux débouchés ; si les politiques récentes (PSADER/PE-NAP) réduisent la force de cette contradiction, celle-ci demeure et se rajoute aux effets des périodes précédentes : la pression foncière, même atténuée, détruit encore et déstructure les conditions d'accès et d'usage du facteur terre. Alors que le bassin de consommation conduit à rechercher de nouvelles ressources foncières pour de nouvelles installations et pour la diversification des productions, la déstructuration favorise les

LE PASSEJARDINS

131 rue Challemel Lacour 69008 Lyon

04 78 00 22 59 – contact@lepassejardins.fr – www.lepassejardins.fr

Organisme de formation enregistré à la préfecture du Rhône N°82690694069 – SIRET 421 959 875 00020 – APE 9499Z

7 - 06/2017

« grandes cultures », entraîne la dissociation entre sièges et parcelles et la hausse des coûts de production, la hausse des prix de vente, la rétention foncière, les locations verbales, donc précaires.

La seconde concerne la double inscription dans le local et le global : le local, c'est à la fois les conditions naturelles pour le maraîchage, les rapports sociaux sur le foncier, les débouchés à proximité; le tout inscrit dans le global de la politique agricole européenne, facteur de céréalisation et d'agrandissement des exploitations ; le global, c'est aussi les conditions de l'offre alimentaire (forte concurrence, ...) dans une agglomération marquée par de grandes disparités socio-spatiales et des comportements alimentaires contrastés. L'industrie agroalimentaire, importante dans l'agglomération, est également déterminante dans l'ensemble de ces conditions.

C'est cet échec d'avantages et de difficultés, aux impacts très variés selon les localisations, les productions, les dynamiques des exploitations actuelles et à venir, que les nouvelles politiques doivent mieux prendre en compte.

2 PROPOSITIONS VERS UNE POLITIQUE INTÉGRÉE POUR L'AGRICULTURE URBAINE ET PÉRI-URBAINE ET L'ALIMENTATION

2/1 QUELLE POLITIQUE POUR L'ENSEMBLE DE LA MÉTROPOLE ?

La première question concerne l'éventuelle unité de cette politique « agricole », ou mieux alimentaire, sur l'ensemble de la Métropole alors que « l'agriculture urbaine » est éminemment diverse au sein des deux espaces, l'urbain et de le périurbain, et encore davantage au niveau du *Grand Lyon* : diversité des formes sociales de production et d'échange, de l'auto production jusqu'à la serre industrielle, voire les « Fermes » urbaines ; diversité des finalités et des objectifs selon les acteurs et les conditions. Globalement on a affaire à un ensemble de paradoxes (privé/public, usage de loisir/marché, ...) et de conflits.

Nous soumettons l'idée que l'institution Métropole constitue de par ses compétences variées, un outil pertinent pour une politique coordonnée en matière de production primaire d'aliments par des formes agricoles et non agricoles (divers jardins et autres formes urbaines) et d'échange de ces produits.

Cette coordination constitue un enjeu important compte tenu de ce qui se joue à propos de l'alimentation et de la variété des institutions publiques et des acteurs privés concernés. Cette coordination est aussi un moyen de favoriser la nécessaire diversité.

Cette politique peut assurer cette coordination en développant deux axes :

- Fédérer les objectifs écologiques (dont climatiques) et sociaux du développement d'une alimentation « adéquate » de proximité, accessible au plus grand nombre
- Contribuer à l'émergence et à la réalisation d'initiatives en matière de nouvelles formes de production et d'échange, répondant notamment aux besoins des quartiers populaires, y compris par des formes d'autoproduction. Les deux axes peuvent aussi être confortés par les politiques publiques et privées (entreprises) en matière de restauration collective.

Cette politique peut être ainsi schématisée

Espace	Objectif	Contenu complémentaire
Grand Lyon	Répondre de façon coordonnée sur tout le territoire aux besoins en matière d'alimentation durable et d'écologie	Coordination des acteurs et des échanges. Restauration collective
Intra-urbain	Favoriser le lien social et la qualité de l'urbanisme par l'autoproduction	Favoriser l'accès de tous à une alimentation "adéquate"
Périurbain	Développer une agriculture diversifiée et écologique pour un territoire de qualité	Organisation des circuits de vente ; diversification. Alimentation de la population locale dans toutes les communes

LE PASSEJARDINS

131 rue Challemel Lacour 69008 Lyon

04 78 00 22 59 – contact@lepassejardins.fr – www.lepassejardins.fr

Organisme de formation enregistré à la préfecture du Rhône N°82690694069 – SIRET 421 959 875 00020 – APE 9499Z

8 - 06/2017

Ces orientations impliquent très fortement les collectivités (Métropole et communes la composant) pour favoriser des projets dès le début de leur émergence et dans leur montage. Il s'agit de construire de nouveaux réseaux ou d'en élargir d'autres existant en regroupant des acteurs qui souvent ont des difficultés à se grouper. Cette politique pourrait utilement utiliser l'outil *Projet Alimentaire Territorial*

La capacité d'offre du territoire du *Grand Lyon* étant bien insuffisante pour améliorer sensiblement, y compris à terme, son taux d'approvisionnement en produits alimentaires locaux⁶, il semble nécessaire que la Métropole travaille avec des collectivités voisines (*Vienne Agglo et CAPI*), du pôle métropolitain⁷.

Déjà, au sein du périmètre du *SDAU*, le programme *PSADER PENAP* associe la *CC de L'Est lyonnais* et celle du *Pays d'Ozon*.

Cette politique métropolitaine est bien sûr à décliner de façon spécifique dans les deux espaces et leurs chevauchements.

2/2 POUR L'INTRA-URBAIN : AU-DELÀ DE LA POLITIQUE « JARDINONS LE GRAND LYON »

Pour la redéfinition de la politique *Jardinons le Grand Lyon*, l'objectif reste d'élaborer une véritable politique d'agriculture urbaine de la Métropole qui conduirait à un changement d'échelle.

Aujourd'hui 2,5% de la population du *Grand Lyon* est concernée directement par les jardins collectifs. Nous souhaiterions passer à 25% d'urbains directement concernés par les jardins collectifs. Comment ?

En développant un programme ambitieux de création de jardins dans chaque quartier et en mobilisant du nouveau foncier dans les copropriétés, les entreprises, ... Les nouvelles compétences de la Métropole en matière d'action sociale devraient aussi nous permettre de développer des jardins d'insertion sociale productifs (comme *l'Envol*) sur tout le territoire et à destination des plus précaires.

Nous souhaitons également **renforcer la dimension nourricière** des jardins avec un **programme de formation** des habitants membres des jardins collectifs mais aussi propriétaires de jardins privés. Les formations portent sur les concepts de «bien commun nourricier» et pratiques de maraîchage urbain permaculturel.

Enfin, nous souhaitons **la mise en place d'une recyclerie/ressourcerie** à destination des jardins privés et collectifs et de l'agriculture, sur le territoire de la *Métropole de Lyon*.

Face aux initiatives d'agriculture urbaine toujours plus nombreuses, la multiplication des jardins partagés ou encore l'implantation de composteurs collectifs en ville, l'idée de créer un lieu ressource nous est apparue pertinente : valorisation par le réemploi - ou le compostage - de matières vertes, d'outils de jardinage ou encore de machines agricoles, mais aussi d'encombrants divers pour agrémenter jardins et terrains.

Nous envisageons également de mettre en place différents ateliers participatifs de création et formation pour échanger des savoir-faire, mettre à disposition du matériel technique et rassembler dans la convivialité. Enfin, **cette structure sera un lieu d'information et de sensibilisation à l'environnement et de la démarche *Territoire Zéro déchet – Zéro gaspillage* initiée par la *Métropole de Lyon*.**

LE PASSEJARDINS

131 rue Challemel Lacour 69008 Lyon

04 78 00 22 59 – contact@lepassejardins.fr – www.lepassejardins.fr

Organisme de formation enregistré à la préfecture du Rhône N°82690694069 – SIRET 421 959 875 00020 – APE 9499Z

9 - 06/2017

Cette étude a été présentée le 15 juin lors de la 4^{ème} édition des **Journées Nationales de l'Agriculture Urbaine, à Lyon les 15 et 16 juin 2017 « Agriculture urbaine : du projet citoyen au projet professionnel, dynamiques territoriales et emplois de demain ».**

Présentations par des experts internationaux et nationaux, des acteurs locaux, porteurs de projets, chercheurs et entrepreneurs... Les débats, conférences, tables rondes et témoignages sont complétés par des visites des sites exemplaires et des ateliers participatifs.

POLITIQUE « JARDINONS LE GRAND LYON »

La métropole du *Grand Lyon* compte 1 282 000 habitants sur un territoire de 51 500 hectares dont la moitié est constituée d'espaces naturels et agricoles.

La définition puis la gestion de la trame verte du *Grand Lyon* a conduit la communauté urbaine à accompagner dès 2000 les nouvelles dynamiques de jardins collectifs émergeant sur son territoire faisant écho 100 ans plus tôt à la riche histoire des jardins ouvriers de l'agglomération (création du mouvement national des jardins ouvriers à Lyon en 1896, développement des concepts de cité-jardins début XX^{ème} siècle, ...). En 2006, la communauté urbaine adopte la politique *Jardinons le Grand Lyon* et l'inscrit dans son *Agenda 21*.

Les grands axes de cette politique sont :

Assurer avant tout le maintien des jardins collectifs, Accompagner les initiatives communales, Intégrer le jardin comme un élément d'aménagement urbain, Profiter des jardins pour encourager les pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement, Encourager le développement du jardin comme un outil de rencontre.

Une dynamique partenariale est mise en place en lien avec les communes et les associations du territoire dans une logique de réseau. En 20 ans d'action menées par le PASSE-JARDINS et soutenues par le *Grand Lyon*, nous atteignons en 2017, 165 sites de jardins collectifs pour 8000 participants.

Les jardins collectifs du *Grand Lyon* concernent aujourd'hui environ 30 000 personnes sur une centaine d'hectares.

1 Ch. Golay, *droit à l'alimentation et accès à la justice*, Editions Bruylant, Bruxelles, 2011, 356 p.

2 Ces données portent sur les exploitations ayant leur siège dans une des communes du Grand Lyon. Elles contiennent donc des exploitations et davantage encore des surfaces relevant de l'agriculture intra urbaine, (zone maraîchère de Caluire-et-Cuire ...), surtout des surfaces hors Métropole. L'inverse (des surfaces exploitées par des exploitations hors Métropole donc non décomptées ici) peut exister mais à un niveau bien moindre. Les jardins ne sont eux pas inclus.

3 Source Source SPOT THEMA, Agence d'Urbanisme de Lyon ; à noter que le chiffre issu de recensement de l'agriculture est de 9 406 ha.

4 Parmi les nombreux documents récents consacrés à ce sujet, sont mobilisés ici :

a) « L'agriculture dans le Rhône et la Métropole de Lyon, Mutations en enjeux » de l'Agence d'Urbanisme de la Métropole et de l'observatoire des espaces agricoles et naturels; 60 p; oct. 2015

b) *Contribution du Conseil de Développement sur « Maintenir l'agriculture périurbaine comme vecteur de développement d'une métropole lyonnaise durable »* 30 p mai 2010.

5 « Les actions répondant aux objectifs du programme national pour l'alimentation et aux objectifs des plans régionaux de l'agriculture durable, [...], peuvent prendre la forme de projets alimentaires territoriaux. Ces derniers visent à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs et à développer l'agriculture sur les territoires et la qualité de l'alimentation » (Loi d'avenir 2014)

6 Agences d'urbanisme Lyon & Saint-Etienne, *le système alimentaire de l'aire métropolitaine lyonnaise*, février 2016, 96 p

7 La proposition du Conseil de développement dans sa séance du 10 mai 2010 est aussi de "travailler à une échelle plus large que celle du SCOT, éventuellement à celle de la région urbaine de Lyon (RUL)

LE PASSEJARDINS

131 rue Challemel Lacour 69008 Lyon

04 78 00 22 59 – contact@lepassejardins.fr – www.lepassejardins.fr

Organisme de formation enregistré à la préfecture du Rhône N°82690694069 – SIRET 421 959 875 00020 – APE 9499Z

10 - 06/2017

BIBLIOGRAPHIE

- Agence d'urbanisme de la Métropole, observatoire des espaces agricoles et naturels, L'agriculture dans le Rhône et la Métropole de Lyon, Mutations en enjeux, 60 p, oct.2015
- Agences d'urbanisme Lyon & Saint-Etienne, Le système alimentaire de l'aire métropolitaine lyonnaise, février 2016, 96 p
- Agence d'urbanisme de la Métropole, observatoire des espaces agricoles et naturels, chiffres clefs de l'agriculture et des espaces agricoles, juin 2013 ; 4 p.
- Argos, Le Passe-Jardins. 2013. « Le Diagnostic des jardins partagés en Région Rhône-Alpes ».
- Laurence Baudalet, Frédérique Basset et Alice Le Roy. 2008. Jardins partagés: utopie, écologie, conseils pratiques. Mens: Terre vivante.
- Martine Bergues. 2011. En son jardin: une ethnologie du fleurissement. Collection Ethnologie de la France 32. Paris: Maison des sciences de l'homme.
- Isabel Boussard. 2000. « Gérard MONEDIAIRE [dir.], Agricultures urbaines et ville durable européenne. Droits et politiques du jardinage familial urbain en Europe, Limoges, PULIM- Presses universitaires de Limoges, 1999, 334 p. »
- Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains, n°7 (juillet). <https://ruralia.revues.org/192>.
- Buisson Michel, Conquérir la souveraineté alimentaire, l'Harmattan, 2013, 226 p.
- Cérézuelle Daniel. 1997. « L'implantation de Jardins d'insertion : l'articulation de la politique sociale et de la gestion locale de l'espace non bâti ». PADES. http://www.padesautoproduction.net/Documents/Raport_97_Implant_Jardin_Insertion.pdf.
- Béatrice Charre, L Gaillard (2013) « Diagnostic des associations de jardins partagés lyonnais », rapport d'étude, Ville de Lyon, le passe-jardins, Lyon, 53p.
- Béatrice Charre. (2009) « Intérêt des jardins pour la préservation de la biodiversité et Concept de jardins collectifs », Article, In Parcs, jardins et paysages du Rhône, CAUE du Rhône, Lyon, pp. 268-273
- Charre B. et al (2003) « Jardinons ensemble », document de 8 fiches techniques, Fondation de France, Réseau le jardin dans tous ses états, 16p.
- Charte du Jardin dans Tous Ses Etats 2016
- Charte des jardins partagés lyonnais
- Conseil de développement du Grand Lyon, Maintenir et soutenir l'agriculture périurbaine comme vecteur de développement d'une métropole lyonnaise durable, séance du 10 mai 2010, 30 p.
- Conseil de Développement du Grand Lyon, Nature en ville ; visions et propositions citoyennes, janvier 2013, 35p.
- Conseil de Développement du Grand Lyon, Pour une approche citoyenne de la densité, février 2011, 6 p.
- Delotte F., (coord.), Fermes urbaines : une solution alimentaire d'avenir ? Dossier de Sans Transition, N°4 février 2017, pp.39-53
- Françoise Dubost,. 2011. « Universalis: JARDINS - Les Français et leurs jardins ». <http://www.universalis-edu.com/bibliotheque-nomade2.univ-lyon2.fr/encyclopedie/jardins-les-francais-et-leurs-jardins/>.
- Manon Gallien, Marjolaine Boitard, et Claire Delfosse. 2012. « Renouveau des jardins potagers entre milieu urbain et rural ? » Pour, n o 215-216: 321-32.
- Grand Lyon, Département du Rhône, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Bilan des projets soutenus dans le cadre du PSADER-PENAP, période juillet 2010-Août 2016, 49 p.
- Grand Lyon : jardinons le Grand Lyon
http://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/environnement/20070724_gl_gp_jardin.pdf
- Hartmann V., Scribe C., Castay J., Charre B. 2013 « Les jardins collectifs de la métropole lyonnaise » Article, In Jardins en Ville, Villes en jardin, Programme POPSU Edition Parenthèse, Lyon, pp. 109-129
- JTSE « Manifeste des Terres nourricière en partage »
- Vincent Larbey. 2013. « Jardins et jardiniers : les pieds dans la terre, la tête dans les nuages. Une anthropologie du potager ». Phdthesis, Université Paul Valéry - Montpellier III. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01056999/document>.
- Lemahieu M., Hustache C., Charre B. (2003 et 2006) « Jardins Citoyens », document de 12 fiches techniques, Communauté Urbaine de Lyon, CAUE du Rhône, le passe-jardins, Lyon, 28p.
- Maurines B., Pellegrino L., les agricultures urbaines : cultiver partout, Millénaire 3, 6 p
[www. Millénaire3.com/texte-d-auteurs/](http://www.Millenaire3.com/texte-d-auteurs/)
- Noulhianne X. le ménage des champs édition du bout de la ville, 2016
- Ville de Lyon, une alimentation durable pour tous, sur le territoire lyonnais, 2015, 25 p.
- Toronto : Grow To : an urban agriculture action plan for Toronto 2012, 24p
- Utopia, Agriculture et Alimentation, 2014.

LE PASSEJARDINS

131 rue Challemel Lacour 69008 Lyon

04 78 00 22 59 – contact@lepassejardins.fr – www.lepassejardins.fr

Organisme de formation enregistré à la préfecture du Rhône N°82690694069 – SIRET 421 959 875 00020 – APE 9499Z

11 - 06/2017